

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 646-1878  
Denis.careau@mrnf.gouv.qc.ca

(DQ4)

Québec, le 13 mai 2008

Monsieur Denis Careau  
Direction de la production d'électricité  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest  
4<sup>e</sup> étage, bureau A-416  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet :   Projet d'aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson  
sur la rivière Franquelin – Question complémentaire**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet vous soumet la question suivante :

Question 3

Lors de l'audience publique, le promoteur a mentionné que la durée du bail avec le MRNF serait de vingt ans, renouvelable pour une seule période de 20 ans, donc de 40 ans au total et il a ajouté : «Au bout de quarante ans, nous perdons le projet» (M. Bertrand Lastère, DT1, p.56).

- Pourriez-vous préciser les modalités de location des forces hydrauliques du domaine de l'état concernant le projet de mini- centrale sur la rivière Franquelin et les modalités prévues de reprise du site par le gouvernement ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée d'ici le 21 mai prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission